

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Tous à Poêle 20 avril 2024 à 16h à la Basthus (Barret-sur-Méouge)

Nombre de membres présents : 28 / Nombre de membres représentés : 12 / Soient 40 membres

Ordre du jour

- 1/ Présentation et approbation des nouveaux statuts
- 2/ Présentation et approbation des rapport d'activité et moral
- 3/ Présentation et approbation du rapport financier
- 4/ Perspectives 2024 : chantiers et 10 ans de l'association
- 5/ Ateliers « la nouvelle ère de Tous à Poêle »
- 6/ Renouvellement des membres du Conseil Suprême
- 7/ Questions diverses

Mot d'accueil par Augustin Allemand, président de Tous à Poêle.

Aucune Assemblée Générale n'étant prévue dans les statuts de l'association, celle-ci est la première de l'association. Mais en cette année symbolique (10 ans de Tous à Poêle) et alors que l'association se développe, il nous a semblé important d'organiser ce temps public afin d'élargir les membres du Conseil d'Administration – Conseil Suprême – pour réfléchir aux nouveaux enjeux qui se présentent à l'association.

1/ Les nouveaux statuts

Un groupe a travaillé sur les statuts pour les actualiser et les rendre plus démocratiques. Oscar Macaigne en présente les principales modifications : la composition du Conseil Suprême, l'Assemblée Générale et son organisation, les antennes locales. Le Conseil Suprême garde la possibilité de modifier les statuts. Ainsi certains paragraphes très détaillés (fonctions des différents membres, prix de l'adhésion au long cours) pourront ensuite passer dans le règlement intérieur. Le mode de prise de décision privilégié est le consentement. Après échanges et questionnements, les nouveaux statuts sont adoptés.

2/ Présentation du rapport d'activité et du rapport moral (documents joints)

Alexia Del Rosario présente le rapport d'activité de l'association avec les chantiers réalisés en 2023 après avoir dressé un panorama de l'ensemble des cabanes entretenues pas l'association. Elle gère aujourd'hui 28 cabanes bichonnées dans 7 massifs différents (Bauges, Belledonne, Vercors, Beaumont, Baronnies, Ventoux, Capcir). En 2023, 10 chantiers ont été organisés, mobilisant 193 personnes.

Le rapport moral fait quant à lui état de l'augmentation constante du nombre d'adhérents (287 en 2023, dont 85 adhérents au long cours) et des chantiers réalisés. 1027 sympathisants reçoivent notre lettre d'information – quasi – mensuelle, L'Echo des Cabanes.

Les rapports d'activité et moral sont adoptés.

3/ Présentation du rapport financier (document joint)

Oscar Macaigne présente le rapport financier. Une progression constante du résultat global ressort des exercices financiers sur 10 ans. Un décrochage est à signaler en 2022 consécutif au passage d'un exercice civil calé sur l'année civile (au lieu du 1^{er} avril au 31 mars précédemment) et donc un exercice 2022 raccourci (calé sur neuf mois au lieu de 12). Les fonds propres de l'association (10500€) lui permettent de faire face à six mois de trésorerie et après échange avec l'assemblée, une recommandation est retenue : mieux valoriser le bénévolat apporté par les chantiers. Le rapport financier est adopté.

4/ Perspectives 2024 : 10 chantiers et 10 ans de l'association

10 chantiers sont programmés en 2024 :

2 nouveaux chantiers copilotés par les antennes locales et l'antenne principale :

- Vercors/ cabane de Chercheliot du 17 au 21 mai et 18 au 21 octobre
- Jura / Chalet Bonnefoy du 4 au 6 octobre : premier petit chantier (changement poêle, remplacement vitre cassée, construction abri bois) avant chantier plus conséquent l'an prochain

1 nouveau chantier d'aménagement :

- Beaumont à la cabane de Bois du Ser du 25 au 28 avril : construction d'un abri bois, du mobilier intérieur et réfection de la mezzanine après chantier de nettoyage et chaulage l'an passé

3 chantiers qui se poursuivent :

- Baronnie à la chapelle Saint-Sauveur du 3 au 5 mai et 11 au 13 octobre : suite de la reconstruction
- Belledonne aux Platières du 21 au 25 juillet : finitions suite au chantier d'aménagement de l'été dernier

4 tournées d'entretien/ tournée bois :

- Belledonne : 3 au 9 juin et 9 au 16 septembre (bois)
- Capcir : 20 au 27 juin et 25 octobre au 2 novembre

A ces dates se rajoutent 4 rendez-vous hors chantiers :

- les 26/ 28 janvier a eu lieu un week-end de travail/ randonnée/ repérage au Refuge de la tour de Borne pour réfléchir sur les nouvelles orientations de l'association, visiter de futures cabanes à bichonner et poser le calendrier 2024.
- Les 10 ans de l'association seront fêtés les 27/28 juillet dans le Haut-Bréda (Belledonne/ Camping GCU) et en octobre dans le Capcir, les deux massifs de naissance de l'association.
- L'Assemblée Générale suivie le lendemain d'une randonnée vers les deux projets locaux emblématiques (Jas Girard et Chapelle Saint-Sauveur) les 20/21 avril

5/ Ateliers « la nouvelle ère de Tous à Poêle »

Les membres présents se sont rassemblés en groupe de travail pour réfléchir à 3 thématiques afin de donner des orientations au Conseil Suprême : la sensibilisation à l'environnement et les apports culturels dans les cabanes, les antennes locales, l'implication des habitants.

Un retour est fait pour chaque atelier, un compte-rendu sera rédigé.

6/ Renouvellement des membres du Conseil Suprême

Se sont présentés et ont été élus comme membres du Conseil Suprême : Augustin ALLEMAND, Thibault BERLINGEN, Alexia DEL ROSARIO, Benoît LAUTIER, Oscar MACAIGNE, Yaëlle MICHARD, Sara OLGATI, Coline SOVRAN

7/ Questions diverses

Accueil de volontaires en service civique : cet automne l'association a accueilli ses deux premières volontaires en service civique : Ariane Masselot d'octobre 2023 à mars 2024 (service civique écourtée suite à son embauche en Nouvelle-Calédonie), Yaëlle Michard de novembre 2023 à juillet 2024. Pour cette première, Tous à Poêle a fait le choix de passer par un organisme tiers qui gère les formalités administratives, l'ADELHA (Ligue de l'Enseignement des Hautes-Alpes). Nous décidons de rechercher de nouveaux volontaires (à partir de mai pour le remplacement d'Ariane, puis à partir de septembre au départ de Yaëlle) en faisant notre propre demande d'agrément. La démarche d'obtention d'un agrément d'accueil de service civique propre à Tous à Poêle est approuvée.

Les sujets étant épuisés et les convives affamés nous levons la séance de cette Assemblée Générale et poursuivons les discussions informelles autour du repas.